

La réanalyse à l'épreuve d'une comparaison qualitative diachronique : stabilités et évolutions dans les perceptions citoyennes de l'Europe en 1995-1996 et 2005-2006

Céline Belot¹, Ph. D.

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Grenoble, France

Virginie Van Ingelgom, Ph. D.

Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique

Résumé

Cet article expérimente une comparaison qualitative diachronique rendue possible par la mise en commun et la réanalyse de deux corpus de données constitués en 1995-96 et 2005-06 respectivement sous la forme d'entretiens individuels et collectifs portant sur la même thématique : l'intégration européenne. L'article se développe en trois temps. Il expose tout d'abord le « terrain » de la réanalyse en présentant brièvement les matériaux, la méthode, les outils utilisés pour les analyser et rend compte des premiers résultats. Ensuite, la seconde partie revient sur les conditions qui ont rendu possible cette réanalyse croisée à travers une réflexion conjointe sur la production et l'interprétation des enquêtes premières et de la réanalyse. Enfin, l'exposition de quelques résultats permet d'engager une réflexion autour des possibilités ouvertes par la réanalyse diachronique à la fois de mise en évidence des permanences et mutations dans les cadres cognitifs à travers lesquels les individus appréhendent l'Europe, mais également comme méthode pour prolonger les questionnements des enquêtes premières. L'article conclut que ce potentiel ne peut se développer qu'en référence à de multiples (re)-contextualisations.

Mots clés

RÉANALYSE, DIACHRONIE, CITOYENS, UNION EUROPEENNE

Note des auteures : Nous tenons tout d'abord à remercier les chercheuses premières de la seconde enquête grâce à qui nous avons pu procéder à cette réanalyse : Sophie Duchesne, Elizabeth Frazer et Florence Haegel. Nos remerciements également à Camille Brugier, Jessica Sainty et Annie-Claude Salomon pour leur aide dans le codage des matériaux, Stéphanie Abrial, Mathieu Brugidou, Samuel Defacqz et Charlotte Dolez pour leur relecture précieuse ainsi qu'à tous les membres de l'ANR Réanalyse pour les nombreux échanges tout au long du chemin.

Introduction

La réanalyse proposée dans cet article constitue une expérimentation de comparaison qualitative diachronique rendue possible par la mise en commun de deux corpus de données constitués en 1995-1996 et 2005-2006, sous la forme d'entretiens individuels et collectifs portant sur la même thématique : l'intégration européenne². Rares sont les enquêtes qualitatives basées sur des entretiens ou de l'observation qui permettent la comparaison de données dans le temps. Le développement depuis les années 1970-1980 de grandes enquêtes quantitatives politiques et sociales a offert les moyens d'appréhender les permanences et les évolutions d'un phénomène social et politique sur le moyen et long terme. Ces analyses longitudinales héritent cependant des limites afférentes à ce type d'enquêtes et ne réduisent donc pas l'intérêt d'analyses qualitatives diachroniques. Il s'agit ici d'interroger dans quelles perspectives et sous quelles conditions la réanalyse rend possible une approche diachronique des données d'entretiens³. Afin d'étayer empiriquement notre réponse à ce questionnement de nature méthodologique, notre analyse portera sur l'étude des stabilités et des évolutions des cadres cognitifs d'appréhension de l'Europe par les citoyens à dix ans de distance.

Plus précisément, nous proposons une réflexion en trois temps. Nous rendons d'abord compte à grands traits de la réanalyse effectuée en présentant les matériaux, la méthode, les outils utilisés pour les analyser et les premiers résultats. Cet ensemble de données et de preuves – pour reprendre la distinction établie par Martyn Hammersley (2010) – constitue le « terrain » du présent article. Nous proposons ensuite de revenir sur les conditions qui ont selon nous rendu possible notre réanalyse à travers une réflexion conjointe sur la production et l'interprétation des enquêtes premières et de la réanalyse. Dans la troisième partie enfin, l'exposition de quelques résultats nous permet d'engager une réflexion autour des possibilités ouvertes par la réanalyse diachronique à la fois de mise en évidence des permanences et mutations dans les cadres cognitifs à travers lesquels les individus appréhendent l'Europe, mais également comme méthode pour prolonger les questionnements restés ouverts dans les recherches premières. Nous soulignons cependant que ce potentiel ne peut se développer qu'en référence à de multiples (re)-contextualisations.

Nos plus chaleureux remerciements enfin à Sophie Duchesne. Sans son invitation à se ressaisir de nos matériaux, à favoriser les échanges au sein d'un collectif de recherche issu d'horizons variés réussissant ainsi le pari audacieux de créer une véritable communauté de recherche et à expliciter toujours davantage les pratiques de notre artisanat méthodologique, ce texte n'aurait jamais existé. En ce qui a trait au mandat de Virginie Van Ingelgom, cet article a pu être publié grâce au soutien financier du F.R.S. – FNRS (référence : 1.C128.15).

Réanalyser des entretiens individuels et collectifs pour saisir le rôle de la temporalité dans les perceptions de l'Europe

Notre réanalyse prend comme point de départ certains résultats de la recherche doctorale de Céline Belot. Cette recherche visait à appréhender et comprendre les opinions et les attitudes des jeunes Français et Britanniques à l'égard de l'Union européenne (UE) et du processus d'intégration. Elle reposait sur l'analyse d'entretiens approfondis – de 45 minutes à 3 heures – réalisés en 1995-96 en France et en Grande-Bretagne auprès de 70 jeunes âgés de 15 à 30 ans⁴. L'entretien était organisé en trois temps : la première partie non directive à partir d'une consigne de type biographique, la seconde semi-directive, les enquêtés étant invités à donner leur opinion sur un certain nombre de jugements profanes⁵. Quelques questions de connaissances étaient posées en toute fin d'entretien. 40 des 70 entretiens ont été intégralement retranscrits⁶ et les données avaient été analysées à la fin des années 1990 à l'aide d'un des premiers logiciels de codification de type CAQDAS, Aquad 5.

Parmi différents résultats, cette recherche avait notamment permis de mettre en lumière que, invités à « parler d'Europe », les enquêtés s'exprimaient non pas uniquement sur l'Europe au présent, mais que cette réflexion les engageait fortement dans une perspective prospective, « l'Europe » apparaissant pour eux davantage comme un objectif atteignable dans un temps incertain. Les jeunes interrogés parlaient plus ou au moins autant de « l'Europe » au futur – « quand nous aurons l'Europe... » – ou au conditionnel – « si l'Europe existe un jour » – qu'au présent. Les références au passé – le passé à dépasser, celui des deux guerres mondiales, ou le passé de la construction européenne, celui des premiers traités – étaient assez peu présentes. Leurs jugements portaient dès lors non pas uniquement sur l'UE et le processus d'intégration européenne tels qu'ils existaient au moment des entretiens – les politiques européennes, le système institutionnel, etc. – mais également sur l'UE en devenir⁷. Ce faisant, ces résultats invitaient à requestionner les hypothèses explicatives du soutien des citoyens à l'égard de l'UE et du processus d'intégration dans la littérature, et en particulier la plus dominante d'entre elles, l'hypothèse utilitariste. Celle-ci défendait en particulier l'idée que le soutien des citoyens découlait avant tout des performances du système politique européen, en particulier dans le domaine économique⁸. Affirmer que les citoyens appréhendaient l'UE non pas en fonction de ses performances au présent, mais de manière prospective, changeait alors la perspective et invitait à considérer le rapport au(x) temps comme fortement constitutif des cadres cognitifs à travers lesquels les citoyens européens pensaient l'intégration européenne.

La seconde enquête de notre réanalyse – réintitulée *Citizens Talking About Europe (CITAE)* – conçue dans le cadre d'une équipe plurinationale coordonnée par Sophie Duchesne, consiste en des entretiens collectifs réalisés en 2005-2006 en Belgique (francophone), en France et au Royaume-Uni⁹. Son objectif était de

comprendre comment les individus discutent de la politique. Afin de proposer un même sujet de discussion dans les trois pays, le scénario de discussion leur demandait de parler de « l'Europe ». Huit entretiens collectifs ont été réalisés dans chacun des trois pays, plus précisément à Paris, Bruxelles et Oxford¹⁰. Dans chaque pays, deux groupes étaient constitués d'ouvriers, deux d'employés, deux de cadres et deux de militants. Chaque groupe comportait entre quatre et huit participants. Les participants (rémunérés) avaient été choisis après avoir répondu à un premier questionnaire. La discussion – de trois heures environ – était structurée par un scénario comportant cinq questions¹¹ permettant d'aborder largement d'autres sujets. Les entretiens collectifs avaient été intégralement filmés et retranscrits et les données analysées à la fois de façon interprétative et à l'aide de deux outils logiciels, un logiciel de type Caqdas, Atlas-Ti, utilisé pour coder les entretiens et un logiciel de classification automatique sur la base de leurs cooccurrences, Alceste.

L'objectif premier assigné à notre réanalyse était de poursuivre le questionnement de la première enquête. Plusieurs indices pouvaient appeler à une remise en cause de l'importance du rapport au(x) temps dans les cadres cognitifs, telle qu'elle avait été mise en évidence dans l'enquête de Céline Belot. De fait, la perception de l'intégration européenne comme un processus pouvait être due soit à un effet du contexte, les entretiens ayant été réalisés après dix ans d'approfondissement suite à l'Acte unique et au Traité de Maastricht; soit à un effet du groupe cible, les jeunes ayant été socialisés dans un tel contexte étant plus susceptibles de percevoir « l'Europe » comme un processus continu tendant vers un certain nombre d'objectifs non encore atteints. Une réanalyse diachronique des deux enquêtes offre le moyen de résoudre ces difficultés et de poursuivre l'analyse et l'interprétation. En effet, réalisées à dix ans de distance, avec des méthodes et des « populations cibles » différentes, les deux enquêtes semblent bien réunir les caractéristiques nécessaires aux deux objectifs de notre réanalyse conjointe : reprendre le questionnement autour de la transférabilité des résultats sur l'importance du rapport au(x) temps dans les cadres cognitifs à travers lesquels les individus pensent l'intégration européenne et engager une réflexion sur l'analyse diachronique des données qualitatives en s'interrogeant sur l'évolution et/ou la stabilité de ces cadres.

Pour ce faire, nous avons constitué un corpus pour la réanalyse comprenant à la fois des entretiens individuels et des entretiens collectifs. Afin de permettre la comparaison, les entretiens collectifs belges n'ont pas été inclus dans la réanalyse. Concernant les matériaux collectés en France et au Royaume-Uni, 31 des 70 entretiens de la première enquête et 8 entretiens collectifs sur 16 ont constitué les données de la présente réanalyse¹². Ces données ont été codées à l'aide du logiciel Atlas-Ti par une étudiante en Master et une post-doctorante en suivant la grille d'interprétation construite de manière inductive lors de la première enquête, permettant de distinguer les perceptions de l'Europe relatives au passé, au présent, au futur probable et au futur

souhaité par l'individu. Il s'agissait de coder, chaque fois que l'enquêté parle d'Europe, ce qui relève du passé européen (le rapport à la guerre, les constructions institutionnelles et événements passés de l'UE), de ce qui relève du présent (le présent connu, vécu et ressenti par les individus) et ce qui relève du futur, qu'il soit souhaité (ce qu'espère l'enquêté) ou probable (ce qu'il anticipe du devenir de l'Europe)¹³. La délégation du codage à deux jeunes chercheuses n'ayant pas participé à la construction et à l'analyse des données des enquêtes premières a permis une sorte de mise à plat des deux enquêtes. Elles pouvaient en effet se saisir de la grille proposée sans hériter de la charge cognitive, réflexive et émotionnelle investie par les chercheuses premières dans leur enquête et donc plus facilement considérer le corpus de la réanalyse comme un tout.

Nos analyses ont d'abord porté sur une approche quantitative de ces codages. Le Tableau 1 permet de constater qu'une approche temporelle des perceptions de l'Europe par les citoyens est aussi pertinente au milieu des années 2000 qu'elle l'était au milieu des années 1990. Alors que l'UE du milieu des années 2000 est bien différente de celle du milieu des années 1990, elle est toujours fortement perçue en 2005-2006 non pas uniquement comme un système politique produisant un certain nombre d'effets au présent, mais également comme un processus, un phénomène politique toujours en devenir. Les jugements portés à son égard continuent dès lors à porter non pas uniquement sur ses performances, ses normes, ses politiques dans le présent, mais également sur les anticipations, souhaits, craintes relatifs à la poursuite du processus d'intégration européenne.

Une seconde lecture du Tableau 1 pourrait inviter à penser que, si les enquêtés du milieu des années 2000 appréhendent toujours l'UE en partie comme un phénomène en devenir, leurs modes d'appréhension dépendent cependant plus que dix ans auparavant de leur perception de « l'Europe » au présent (40% des segments codés en 1995-1996 contre 57% dix ans plus tard). Il est dès lors tentant dans une analyse diachronique, d'analyser ces changements comme résultant d'une évolution dans la manière d'appréhender l'Europe et d'en conclure que l'UE est davantage perçue comme une réalité présente et moins comme un phénomène en devenir au milieu des années 2000 qu'au milieu des années 1990. À ce stade de l'analyse, une telle conclusion apparaît cependant très fragile. Ces évolutions pourraient avoir d'autres significations et notamment découler de la disparité des formes d'interactions et de la configuration singulière de chacune des enquêtes sur lesquelles il importe de revenir pour rendre possible l'analyse diachronique. Il convient également de creuser l'analyse pour saisir si et en quoi les recours à ces différentes temporalités revêtent bien les mêmes significations.

Tableau 1.

Comment les individus parlent de l'Europe du point de vue temporel

	Total		Recherche de C. Belot 1995-1996		Projet CITAE 2005-2006	
	N ¹⁴	%	N	%	N	%
Passé	211	8,4	128	7,5	83	10,4
Présent	1137	45,3	681	39,8	456	56,9
Futur probable	437	17,4	336	19,6	101	12,6
Futur souhaité	727	28,9	566	33,1	161	20,1
N	2512		1711		801	

(Sources : Enquête Belot (2000) et CITAE (Duchesne, Frazer, Haegel, & Van Ingelgom, 2013). Analyse portant sur 31 entretiens individuels et 8 entretiens collectifs).

Les conditions de la réanalyse : d'un positionnement épistémologique partagé à une réappropriation conjointe

Le fait que les deux enquêtes reposent sur des données de nature différente ayant été conçues pour répondre à des questionnements distincts pose question eu égard à notre objectif de réanalyse diachronique de ces enquêtes : lorsque nous observons des évolutions entre les données produites en 1995-1996 et celles de 2005-2006, sous quelles conditions pouvons-nous affirmer qu'il s'agit bien d'évolutions dans les manières dont les citoyens appréhendent l'intégration européenne et non de changements consubstantiels aux différences dans les questions posées ou à la dissimilarité des modes de composition des matériaux? Une première réponse serait tout simplement de considérer que de telles différences rendent toute analyse diachronique impossible. Il nous semble cependant qu'au-delà de ces dissemblances, nos deux enquêtes comportent également un certain nombre de similarités qui, associées aux potentialités qu'ouvre une réanalyse conjointe, rendent l'analyse diachronique non seulement souhaitable, mais possible.

Nos deux enquêtes partagent tout d'abord un point de départ commun : tout en actant les très faibles connaissances des citoyens ordinaires à l'égard du politique en général, et des objets politiques distants tels l'intégration européenne en particulier¹⁵, elles partagent le postulat que les perceptions profanes du politique méritent d'être

étudiées, qu'elles sont signifiantes. Il ne s'agit cependant pas de dire que les individus ont dans leur grande majorité des positions affirmées sur n'importe quel sujet politique, mais plutôt de chercher à comprendre comment différents objets politiques font sens à leurs yeux, notamment en s'intéressant aux raccourcis heuristiques qu'ils mettent en œuvre (Sniderman, 1998), et cela dans une perspective compréhensive. Ce point de départ commun a constitué une sorte de préalable à la réanalyse. Il permettait non seulement de s'entendre sur l'objet de l'étude – le caractère non fortuit des énoncés des citoyens sur l'Europe – mais plus fondamentalement de permettre un partage des données et une réanalyse commune.

Les deux recherches premières s'appuient également – tout en s'en distanciant largement – sur un corpus de littérature commun, celui des *EU studies* et en particulier, en leur sein, des études consacrées aux attitudes et opinions à l'égard de l'UE et du processus d'intégration¹⁶. Ces études se sont particulièrement développées à partir du milieu des années 1990 et ce corpus est devenu particulièrement imposant dans les années 2000¹⁷. Alors que la première recherche s'était inscrite dans un champ de recherche encore relativement limité mais en plein développement, la seconde a hérité d'un champ de recherche très ramifié. Pour autant, leur *background* scientifique était très semblable du fait à la fois de l'existence d'un cadre conceptuel d'analyse commun à la quasi-totalité des recherches dans ce champ – le schéma eastonien du système politique et en particulier le rôle joué par les différentes dimensions du soutien à ce système (Belot & Cautrès, 2008) – et de leur développement à partir d'un même corpus de données d'enquêtes : les enquêtes Eurobaromètres pour l'essentiel (Ray, 2006; Van Ingelgom, 2014). Ces deux éléments tendaient à produire des formes de clôture du raisonnement – que les deux enquêtes premières visaient notamment à dépasser. Seul changement notable cependant à souligner entre les deux enquêtes : la parution des résultats de plusieurs enquêtes qualitatives¹⁸ qui constituent comme un sous-champ de cette littérature. Ce changement notable ouvre des perspectives de recherche jusqu'alors délaissées qui rendent non seulement possible, mais également pertinente notre réanalyse.

Troisième point commun, les enquêtes premières s'inscrivent toutes deux dans une approche comparative qualitative. De ce point de vue, l'approche méthodologique privilégiée dans les deux enquêtes est mise en évidence à travers les processus de sélections des cas, la sélection des enquêtés s'étant effectuée « à partir de critères de diversification en fonction des variables qui, par hypothèse, sont stratégiques, pour obtenir des exemples de la plus grande diversité possible des attitudes supposées à l'égard du thème de l'étude » (Michelat, 1975, p. 236). Parce qu'à travers la diversification, l'objectif est d'atteindre une représentativité qualitative, elle permet de construire une comparaison, dans les enquêtes premières dans l'espace et pour la réanalyse dans le temps. La diversification a d'abord été construite dans les deux enquêtes premières autour de variables sociales et politiques désignées par la littérature

comme déterminant fortement le soutien à l'intégration européenne (Belot, 2002; Cautrès & Grunberg, 2007). Ainsi dans la première enquête, quatre critères de diversifications ont été retenus – le niveau de diplôme, le contexte économique régional, le sexe et l'âge. Dans la seconde, chaque groupe a été organisé de manière à représenter une catégorie sociale (ouvriers et précaires / employés / cadres) et privilégier l'hétérogénéité politique en son sein. Deux groupes de militants ou permanents de partis dans chaque pays sont venus compléter l'échantillon¹⁹.

Au-delà de la diversification sociale et politique, choix a donc également été fait dans les deux enquêtes d'une comparaison plurinationale. La nationalité constituait également un critère de sélection permettant de diversifier l'échantillon (Belot, 2000; Diez Medrano, 2003). Dans les deux enquêtes, les pays ont été choisis, outre les raisons pratiques, pour la diversité de leur position au sein de l'UE. Ce choix d'une comparaison plurinationale a créé des contraintes importantes sur la constitution des corpus premiers. Faire en sorte que les différents critères de diversification sociale et politique soient comparables et qu'ils permettent la constitution d'échantillon aussi diversifié dans un pays que dans le(s) autre(s) est en effet délicat (Garcia & Van Ingelgom, 2010). Il s'agissait dans les deux enquêtes d'un choix fort : la comparaison participe pleinement des méthodes qui permettent, à partir de l'observation d'un petit nombre de cas, de prétendre à des formes de transférabilité, à condition bien entendu de la construire à cet effet.

Le rapport au terrain constituait également un point commun sur lequel s'appuyer pour construire et développer notre réanalyse. La question de la relation enquêteur-enquêté passe inmanquablement par la connaissance de l'enquêté par l'enquêteur qui peut être plus ou moins approfondie en fonction du type de terrain réalisé. Dans les deux enquêtes, le rapport aux enquêtés était assez distancié avant le début de l'entretien dans la mesure où les enquêtés avaient été recrutés *a priori* parce qu'ils possédaient certaines caractéristiques pertinentes en termes de diversification mais sans l'intervention de liens interpersonnels. De ce point de vue, les analyses premières et la réanalyse partagent la même relative (mé-) connaissance des enquêtés. Tout chercheur ayant réalisé des entretiens avec des citoyens rencontrés pour la première fois au moment de l'entrevue connaît ce sentiment, qui apparaît au moment de l'analyse, de vouloir en savoir plus sur l'enquêté, ce désir profond de vouloir lui poser d'autres questions et de connaître davantage d'éléments biographiques. La réanalyse opérée ici n'est pas fondamentalement différente des analyses premières d'autant que le dialogue continu entre chercheuses premières et secondes a également permis de connaître les enquêtés au travers du regard de la chercheuse première²⁰. Certaines dissymétries dans la connaissance du « terrain » de l'autre n'ont cependant pas pu être totalement comblées, mais elles ont, selon nous, freiné plutôt qu'empêché la réanalyse, nous obligeant à toujours davantage de dialogue aux différents stades de l'appropriation et de l'interprétation. Cette même expérience nous amène à penser que

de ce point de vue l'opposition entre analyse première et réanalyse doit être relativisée. Selon nous, la réanalyse rencontre les mêmes difficultés – à des degrés divers cependant – que toute autre recherche qualitative dans la mesure où l'information que l'on recueille sur un terrain n'est jamais complète (Bishop, 2007).

À l'évidence, ce partage d'un même rapport à l'objet d'étude, d'une inscription dans un corpus bibliographique commun et d'une posture épistémologique similaire a été essentiel dans notre démarche. La réflexion menée sur chacun de ces aspects a constitué le fondement principal de notre réanalyse en créant les conditions d'une compréhension mutuelle, favorisant le dialogue et facilitant l'appropriation et/ou la réappropriation nécessaire à la réanalyse du matériau. Tout entretien individuel ou collectif est en partie le fruit d'une interaction entre enquêteur et enquêté fondée notamment sur une relation de confiance. Pour transférer ses données à quelqu'un d'autre, il nous semble important de transmettre cette confiance. On pourrait considérer que la distance temporelle aux données – recueillies environ 20 ans et 10 ans avant la réanalyse – crée « du froid » dans cette relation enquêteur/enquêté qui facilite leur réappropriation par d'autres. De notre point de vue, il n'en est rien et c'est bien plutôt la question de la confiance liée à cette adhésion à une même épistémologie de recherche, et notamment ici à la posture compréhensive adoptée par chacune de nous dans « son » enquête première, qui rend le partage des données et donc la réanalyse possibles.

Les apports de l'analyse diachronique à l'épreuve de multiples recontextualisations

Dans l'objectif de saisir l'intérêt de l'analyse diachronique, il nous paraît important, dans cette dernière partie, de s'arrêter sur certains résultats et leur interprétation²¹. Nous avons souligné précédemment que le Tableau 1 ne permettait pas de prétendre à l'obtention de résultats forts quant à des permanences ou des évolutions du rapport au(x) temps constitutifs des cadres cognitifs d'appréhension de l'intégration européenne. Le passage par une analyse qualitative qui restitue la multiplicité des contextes – contextes historiques des deux enquêtes, contexte de production de l'enquête, et contexte de la réanalyse et de l'interprétation qu'elle met en jeu – est nécessaire. Cette expérimentation de réanalyse qualitative diachronique permet selon nous et sous certaines conditions trois types de résultats : elle met le plus facilement en évidence des permanences dans les cadres cognitifs des citoyens; elle permet plus difficilement d'observer leur évolution rendant indispensables les recontextualisations; elle offre enfin, en introduisant un élément de comparaison dans le temps, un moyen de prolonger les résultats issus de la première enquête.

Des cadres cognitifs stables?

À l'évidence, aborder avec une approche diachronique la manière dont le rapport au(x) temps joue dans l'appréhension d'un phénomène politique perpétuellement en

mouvement oblige à bien clarifier, à chaque stade de l'analyse, ce que l'on entend par « présent », « passé » ou « futur ». Pour le dire simplement, le « présent » de la première enquête est le « passé » de la seconde et le « présent » de la réanalyse, le « futur » des deux enquêtes! L'analyse de ces catégories nécessite donc une réflexivité aussi évidente qu'indispensable quant au contexte historique dans lequel les matériaux sont produits et analysés et dont le passage des données aux preuves doit immanquablement se saisir²². Considérer la possible instabilité ou variance de l'objet étudié doit constituer le point de départ de toute analyse qualitative diachronique a fortiori dans le cas de l'UE.

Partant de ce constat, ce qui frappe tout d'abord dans les résultats de la réanalyse c'est l'absence de changement dans certains cadres cognitifs appréhendés²³. Ainsi en est-il justement des perceptions de l'Europe comme un processus toujours en marche, un objet politique en constante mutation. À la vision en 1996 de Patrice, jeune Français de 24 ans alors étudiant en histoire à Boulogne-sur-Mer, pour qui : « l'Europe c'est pas encore achevé, loin de là », répond par exemple comme en écho dix ans plus tard celle d'Inès, Parisienne de 39 ans travaillant comme *designer* dans le secteur de la mode : « l'Europe (...) ça mettra dans le concret, à se réaliser... mais un nombre d'années incalculable ». À l'inverse, l'idée que l'intégration européenne est un processus qui va trop vite, qui implique des changements non maîtrisés ou maîtrisables apparaît également dans les deux enquêtes. À Marilyn, employée-coiffeuse de 27 ans, rencontrée en 1996 dans la région grenobloise pour qui « y'a tellement d'évolution, ça va trop vite quoi... il me semble que ça va trop vite... On ne sait pas pourquoi » répond également dix ans plus tard Mina, aide-soignante, membre du groupe ouvrier d'Oxford : « Rester pareil qu'avant. Où est le problème? Pourquoi faire tous ces changements? »²⁴ [traduction libre]. Dans ces deux extraits, l'attitude à l'égard du changement et plus précisément la réticence au changement apparaît comme le facteur déterminant dans leur mode d'appréhension de l'intégration européenne. Ces résultats confirment l'importance sur le long terme de l'attitude à l'égard du changement comme déterminant du soutien à l'intégration européenne (Percheron, 1991; Wessels, 1995).

Les entretiens individuels et collectifs réalisés avec les Britanniques offrent un autre exemple particulièrement frappant d'un cadrage cognitif qui ne change pas, par-delà les évolutions historiques et les différences de recueil des données : celui du Royaume-Uni comme n'étant pas membre de l'UE et ne participant pas à « l'Europe ». Les éléments de discours qui en témoignent sont nombreux dans les entretiens réalisés. Jennifer, 30 ans en 1995, ancienne ouvrière en formation dans l'hôtellerie à Durham déclare par exemple : « Je crois que le Royaume-Uni devrait davantage se joindre aux législations européennes qu'il ne le fait actuellement. Il ne le fait pas, je ne sais pas pourquoi, on dirait juste qu'il fait bande à part »²⁵ [traduction libre]. Les propos de Stéphanie, 19 ans, élève en formation commerciale professionnelle à Guildford sont

très similaires : « Je crois que l'Angleterre doit rejoindre [l'Europe] (...) Nous ne semblons pas si bien nous en tirer seuls (rire) donc... »²⁶ [traduction libre]. Dix ans plus tard, les entretiens collectifs montrent que ce cadrage cognitif est toujours largement partagé par les participants au Royaume-Uni. En effet, non seulement dans le groupe des ouvriers, mais également dans celui des cadres, lorsqu'un enquêté – Robert dans le premier groupe, Sundai dans le second – propose une discussion qui commence par « Si le Royaume-Uni faisait partie de l'Union européenne »²⁷ [traduction libre], aucun des autres enquêtés ne reformule la proposition et tous acceptent de discuter dans ce cadre, preuve qu'au-delà des connaissances formelles, il est significatif pour eux.

Extrait 1 – Groupe 9 Oxford, 2006, ouvriers :

Robert : Si le Royaume-Uni faisait partie de l'Union européenne, qui dirigerait? Qui prendrait les décisions pour chaque pays? Qui tirerait les ficelles? Je suppose qu'au lieu de voter pour l'Angleterre vous voteriez pour l'élection européenne.

Animatrice : Au lieu de voter pour l'Angleterre...

Robert : Si l'Angleterre faisait partie de l'Union européenne ce serait...

Brenda (à Robert) : Ce ne serait pas, le gouvernement serait différent. On serait dirigé depuis Bruxelles, c'est bien cela que tu dis?

Robert : Ouais

Brenda : Et nous n'aurions plus notre propre gouvernement, c'est cela que tu dis?

Robert : Enfin non, nous serions toujours l'Angleterre et nous aurions toujours un parlement anglais.

Brenda : Pas nécessairement si on devient européen.

Robert : En fin de compte, si tu es dans l'UE, il y aura des décisions qui seront prises depuis Bruxelles ou n'importe où, tu vois ce que je veux dire?²⁸ [traduction libre].

Extrait 2 – Groupe 5 Oxford, 2006, cadres :

Sundai : Oui je pense que le problème se situe ... Moi-même je serais d'accord avec une situation au sein de laquelle le Royaume-Uni deviendrait membre du projet européen. L'identité britannique ne serait pas morte. Le problème est : il n'y a pas de garantie qu'une fois qu'on prendra part au bloc européen, l'identité britannique ne sera pas morte. Il y a quelque chose qui nous fait nous sentir fiers d'être britannique et tu ne voudrais pas perdre cela pour être européen ou pas²⁹ [traduction libre].

La similarité de ces cadres cognitifs est frappante parce que précisément le contexte historique change, mais aussi parce que les enquêtes n'ont pas été réalisées selon le même protocole, ni dans les mêmes villes et encore moins avec un public dont les caractéristiques sociodémographiques peuvent être considérées comme comparables. De ce point de vue, la comparaison diachronique dévoile un de ces potentiels : la mise en évidence des permanences des cadres cognitifs d'appréhension du monde politique et social, par-delà les évolutions du contexte historique. En cela, elle apparaît comme un instrument particulièrement heuristique du point de vue de la réflexion sur la transférabilité des analyses qualitatives.

Mobiliser les contextes pour traquer le changement

Pour saisir comment la comparaison diachronique peut-être mobilisée pour rendre compte d'évolutions dans les cadres cognitifs et pour comprendre ces évolutions, cette première expérimentation d'une analyse qualitative diachronique nous pousse à insister sur la mobilisation du contexte propre de l'entretien comme outil d'analyse. La place de l'enjeu environnemental dans les perceptions de l'intégration européenne constitue un exemple intéressant. Cet enjeu est évoqué dans les deux recherches, mais avec une différence majeure : dans l'enquête de Céline Belot un des jugements profanes portait spécifiquement sur l'environnement, là où l'environnement ne faisait pas partie du protocole de la seconde enquête. Or, à l'exception notable de Nathalie – 20 ans, élève de BTS action commerciale à Grenoble – et de Debbie – 23 ans, employée en formation de design – qui parlent de la question environnementale avant l'évocation du jugement profane s'y rapportant, les autres enquêtés de la première enquête n'évoquent pas ce sujet spontanément. *A contrario*, l'environnement apparaît spontanément dans les propos de nombre de participants aux entretiens collectifs. L'environnement est ainsi évoqué lorsque la question « À qui profite l'Europe? » est abordée. Si pour Guy, 59 ans, participant à un groupe de militants parisiens, l'Europe ne profite « pas à la nature » mais à la finance, Clélia participante à un groupe d'employés parisiens, réceptionniste et illustratrice de 24 ans, défend l'idée que l'environnement bénéficie de l'UE grâce aux normes environnementales adoptées par celles-ci. Patrice, un majordome de 33 ans, partage son avis.

Extrait 3 – Groupe d'employés, Paris, 2006 :

Clélia : Ça c'était par rapport aux lois européennes. Il y a certains pays qui avaient par exemple, qui faisaient des élevages de chat pour la fourrure et ce pays-là aurait eu le droit de le faire s'il n'avait pas été dans la communauté européenne. Mais vu que les autres pays ont voté contre, ça permet à des organisations et à des associations de voter des lois pour la protection de l'environnement. Voilà c'est ça l'explication.

[*Aparté des participants sur un autre sujet*]

Patrice (à l'animatrice) : Oui l'écologie, oui aussi, oui. Ça peut jouer (*vers Hadia*). Je ne sais pas.

Clélia (de biais) : Ouais l'environnement.

Hadia (à Patrice) : Mais à qui profite l'Europe?

Clélia (à Hadia) : À l'environnement.

Les normes environnementales sont également citées à d'autres reprises dans les entretiens collectifs comme exemples types d'actions de l'UE au présent. La protection de l'environnement renvoie tantôt aux normes et directives de l'UE, tantôt à un problème mondial pour lequel l'action de l'UE est importante ou devrait être (plus) importante. Si l'environnement n'est pas spontanément évoqué dans les entretiens de la première enquête, lorsque le sujet est abordé par l'enquêteur, leurs réponses renvoient presque exclusivement à l'Europe qu'ils souhaitent. Ainsi, Philip, 19 ans, élève en formation commerciale, pense que ce serait une bonne idée si les États pouvaient coordonner leurs normes environnementales. Il est d'ailleurs convaincu que cela mènerait à un nivellement par le haut qui bénéficierait à son pays : « et bien, il n'y a pas de pollution en Autriche. Et il me semble que si nous voulons travailler tous ensemble, nous aurons la même politique sur cette question, avec des normes plus protectrices, ce serait mieux pour tout le monde »³⁰ [traduction libre].

Une troisième évolution se dévoile également lorsqu'on compare l'évocation de l'environnement au sein des deux enquêtes : les enquêtés interrogés au milieu des années 1990 reviennent de manière quasi systématique sur la situation de l'environnement dans leur pays qui est présentée comme déplorable là où d'autres pays – européens – font beaucoup mieux. Ainsi, Marylin prend la Suisse comme bon exemple avant d'évoquer la situation de la France :

ils s'en préoccupent pas j'pense que l'État ne se préoccupe pas de l'environnement de la France, de tout quoi, de la terre quoi..., apparemment ils ont plus de projets envers les guerres, les bombes que..., qu'envers l'environnement apparemment (rire), c'est mal parti...

Jonathan reconnaît ne pas savoir quelles sont les normes mais continue en précisant : « Je ne sais pas vraiment comment... ce qui a été dit en Europe à propos des droits de l'homme et de la protection de l'environnement, mais je crois qu'ils semblent s'en préoccuper plus que nous ne le faisons dans ce pays »³¹ [traduction libre], l'Europe lui servant de point de comparaison. De fait, pour certains des enquêtés de 1995-1996, si l'environnement est un sujet préoccupant, il n'est pas de ceux dont s'occupe l'UE, voire de ceux dont elle devrait se saisir comme le souligne Nathalie, grenobloise de 20 ans, élève en commerce lorsqu'elle affirme que « tous les problèmes comme l'environnement, comme tous les problèmes sociaux, c'était moins important que ces aspects-là [politique, économique et commercial] », car pour elle « quand on

me parle d'Europe c'est plutôt économiquement ». L'ensemble de ces exemples montre en quoi la problématique de l'environnement au milieu des années 1990 reste encore profondément ancrée dans le national et articulée à une Europe souhaitée, là où elle apparaît bien comme faisant partie de l'Europe au présent une décennie plus tard.

Il nous semble donc que sur les questions environnementales, on constate bien un changement entre les deux enquêtes. Ce changement s'observe tout d'abord dans la saillance de ces questions qui s'exprime par l'évocation spontanée de cette problématique au sein des entretiens collectifs alors même qu'elle n'émerge pas – ou très rarement – de manière spontanée au sein de la première enquête. Cette évolution ne peut être constatée qu'au prix d'une prise en compte du protocole d'enquête de Céline Belot et donc d'une recontextualisation de la production de ses données. L'insertion de ce sujet de discussion dans son protocole d'enquête amène à constater un second changement cette fois du côté du rapport au(x) temps dans les cadres cognitifs mobilisés. Ses enquêtés lorsqu'ils abordent cette question le font quasi systématiquement en termes de futur souhaité, et non pas de présent comme le font le plus souvent les participants aux entretiens collectifs. L'exemple de l'environnement permet donc de montrer en quoi le contexte propre des enquêtes réanalysées peut être un outil d'analyse utile à la comparaison diachronique. Les protocoles d'enquête différents se sont révélés dans le cadre de la question environnementale utile à l'identification d'une triple évolution – en termes de saillance, mais aussi de cadre temporel et enfin de contenu.

Prolonger l'analyse : La comparaison diachronique comme heuristique

Au-delà de l'analyse des permanences et mutations, il nous paraît enfin important de souligner un autre apport de l'analyse diachronique. Selon nous, elle permet, en faisant vivre – sous les conditions décrites dans notre deuxième partie – une communauté de recherche, de reprendre des questions qui ont été laissées ouvertes par de précédentes enquêtes et d'offrir de nouveaux éléments de contextualisation aux enquêtes premières, ceux permis dans la réanalyse diachronique par la prise en compte du temps. Sur ce point également, notre réanalyse offre deux exemples intéressants. Réalisée en 2005-2006, le contexte de la seconde enquête était, au niveau européen, celui du grand élargissement vers l'Est de 2004 et de l'ensemble des débats sur la directive Bolkenstein et le dumping social. L'entrée dans l'UE de nouveaux États membres était évoquée à de nombreuses reprises dans les entretiens collectifs, mobilisant un discours centré autour d'une dichotomie entre un « nous », anciens États membres et un « eux », nouveaux États membres (Duchesne & Van Ingelgom, 2008). Différents critères étaient mis en avant pour justifier de cette dichotomie dans le présent de l'enquête : leur passé soviétique, leur absence d'expérience démocratique, le faible niveau des salaires dans ces pays, leur fort niveau de corruption, etc. Cette dichotomie n'apparaissait pas comme une franche opposition, ces « eux » étant bien reconnus

comme appelés à devenir, à terme, des « nous ». Or l'analyse diachronique permet de constater que, dix ans plus tôt, confronté à un autre élargissement – l'entrée de l'Autriche, la Finlande et la Suède dans l'UE – les enquêtés s'expriment dans les mêmes termes à travers une dichotomie entre un « nous » et un « eux » alors que par ailleurs, tous les critères mis en avant en 2005-2006 sont absents pour justifier cette opposition. L'analyse diachronique, en introduisant un élément de comparaison dans le temps, permet donc ici de sortir d'une analyse centrée sur le contexte historique de passation de l'enquête pour monter en généralité sur les processus d'identification collective à l'œuvre au sein de l'UE.

De façon similaire, la réanalyse diachronique de nos deux enquêtes permet de prolonger l'analyse en mettant à jour certaines spécificités liées au contexte de passation de l'enquête qui n'avaient pas été perçues comme telles lors de l'analyse des enquêtes premières, mais qui prennent tout leur sens dans le contexte de « crise du projet européen » de la réanalyse. En réanalysant la catégorie « Europe souhaitée », nous nous sommes par exemple aperçues que l'Europe constituait à la fois une utopie et une dystopie dans le discours de nombreux enquêtés, un point sur lequel les résultats de la première enquête ne s'attardaient pas puisqu'ils visaient avant tout à mettre en évidence l'intérêt de la grille d'interprétation temporelle des perceptions de l'Europe pour comprendre le jugement des individus à son égard. Ce prolongement de l'analyse via la réanalyse permet de souligner que de nombreux enquêtés intégraient, au milieu des années 1990, dans leur mode de perception des questions européennes, l'idée que le processus d'intégration projetait l'UE en direction d'un objectif défini : celui de la paix perpétuelle, d'un meilleur partage des richesses, d'un engagement collectif en faveur d'une protection de la nature et des individus dans le respect des différences. Cette utopie apparaissait cependant très clairement comme une dystopie pour certains, en référence à l'URSS, modèle d'une intégration « forcée ». *A contrario*, la réanalyse de la catégorie « Europe souhaitée » dans les entretiens collectifs laisse par contre entrevoir que l'évocation de l'Europe comme projet semble avoir perdu de sa force³². L'incapacité à formuler vers quoi tend le projet européen n'apparaît plus uniquement partagée par les individus les moins dotés en capital culturel mais par des individus divers. Pour reprendre le vocabulaire de Serge, 42 ans, expert-comptable, participant du groupe parisien regroupant des cadres moyens, l'UE apparaît à certains individus davantage en 2006 comme « une chimère » – un être composite à l'existence improbable et à la trajectoire erratique – qu'une entité mue par un projet défini. Intégrer cette nouvelle dimension de « l'Europe souhaitée » peut participer à la compréhension de l'évolution des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne ces dernières décennies. La réanalyse diachronique offre donc également un moyen d'affiner les grilles d'interprétation issues de précédentes analyses en profitant notamment des nouvelles clefs d'analyse offertes par le contexte de la réanalyse, comme ici la crise actuelle du système politique européen.

Au final, cette première expérience de réanalyse de données qualitatives diachroniques offre donc bien – sous certaines conditions et en référence aux différents contextes historiques, mais aussi de production et d’interprétation de la première analyse et de la réanalyse – des résultats en termes d’évolutions et de permanence des cadres cognitifs d’appréhension des citoyens. Cependant, quand bien même elle ne permettrait pas de tels résultats – et sur certains points, en effet, l’absence de comparabilité des données d’une enquête à l’autre interdit toute conclusion en termes de changements – elle peut cependant offrir la possibilité de prolonger les analyses issues de travaux antérieurs en ouvrant, via les apports heuristiques d’une comparaison temporelle, de nouvelles pistes d’analyses.

Conclusion : La réanalyse diachronique, une invitation sous conditions

L’objectif de cet article était double. Il s’agissait à la fois de se demander sous quelles conditions une réanalyse qualitative diachronique était possible et de montrer à quels types de résultats une telle analyse pouvait prétendre – était-il possible d’observer des similarités et de suivre des évolutions à partir d’un corpus composé d’éléments disparates quant à la population ciblée, le choix des cas, le mode de recueil des données? Nos résultats permettent d’affirmer l’intérêt d’une réanalyse diachronique. Tout d’abord, en mettant en lumière, malgré la disparité des matériaux des deux enquêtes premières, tout l’intérêt de la grille d’interprétation de la première d’entre elles, notre réanalyse permet de prolonger la réflexion sur la transférabilité de ses résultats. Ensuite, elle offre la possibilité non seulement de mettre en évidence la stabilité de certains cadres cognitifs à dix ans de distance, mais également de dévoiler des évolutions, à condition toutefois de trouver le moyen, via un retour à de multiples recontextualisations – historiques et de production des données – de distinguer les changements imputables au caractère disparate des données de ceux dus aux évolutions des cadres cognitifs à travers lesquels les citoyens appréhendent l’Europe. La réanalyse diachronique autorise enfin, notamment parce qu’elle offre une nouvelle forme de comparaison, la reprise de certaines questions restées ouvertes lors de l’analyse première et ainsi le prolongement de l’analyse.

Un certain nombre de conditions ont permis selon nous d’aboutir à ces résultats. Notre réanalyse est singulière en cela que nous sommes toutes deux, dans le même temps, chercheuses premières et secondes par rapport aux enquêtes. Il s’agissait donc tour à tour pour nous de réexplorer nos propres données – respectivement à 20 ans et 10 ans d’intervalle par rapport au moment de leur production – et d’interroger, dans une perspective comparative diachronique, les données collectées par l’autre. La réanalyse croisée s’est donc déclinée autour d’une tension, intrinsèque à la posture choisie, entre un ajustement conjoint compris comme le dialogue entre chercheurs travaillant sur une même étude et un ajustement disjoint entre le chercheur premier et le chercheur second rendant possible une collaboration temporelle différée (Brugidou,

Roux, & Salomon, 2005). Cette collaboration temporelle différée a pris ici un tour particulier dans la mesure où les matériaux analysés l'avaient déjà été par chacune des chercheuses premières – pour les matériaux qu'elle avait produits ou coproduits – et ont ensuite été redécouverts par ces mêmes chercheuses avec une ou deux décennie(s) de mise à distance de ce matériau. Ce décalage temporel a posé avec acuité la question du contexte de production des données et de leur recontextualisation au moment de la réanalyse.

Ces recontextualisations nous ont amenées à mettre en évidence la parenté épistémologique à la fois entre les deux enquêtes premières, mais aussi entre elles et la réanalyse proposée. Or, il nous semble que ces proximités épistémologiques sont essentielles, car elles nous ont permis à la fois de nous comprendre et de créer les conditions de la confiance nécessaire au partage des matériaux. Par ailleurs, concernant la contextualisation de l'entretien lui-même comme ressource d'analyse, notre propre expérience corrobore pleinement les conclusions de Libby Bishop (2007) lorsqu'elle souligne

bien que des différences existent en ce qui concerne la relation enquêteur-enquêté, les analyses primaires et secondaires sont plus semblables que différentes. La pertinence de chaque approche ne peut être évaluée qu'à la lumière d'une question de recherche particulière³³ [traduction libre] (p. 11).

Dès lors, il nous semble aussi que les limites de la réanalyse telles que présentées dans la littérature ainsi que la tendance à opposer analyse première et seconde renvoient davantage à des oppositions d'approches dans la démarche qualitative : « le débat primaire / secondaire est devenu un proxy pour d'autres débats : positivisme / interactionnisme, réalisme / post-modernisme, subjectivité / autorité, et même liberté académique / néo-management (Moore, 2005) »³⁴ [traduction libre] (Bishop, 2007, p. 11). Ainsi notre démarche de réanalyse convaincra ceux qui pourraient être convaincus par nos analyses premières et décevra probablement ceux qui ne partagent pas notre rapport aux données et aux preuves, ni notre mode de sélection des enquêtés, ni même notre usage de la méthode comparative, pas plus que notre utilisation des Caqdas et du codage comme outil et méthode d'analyse. Loin cependant de considérer ce relativisme comme un échec, il nous semble qu'il constitue un rappel bienvenu de l'impératif non seulement d'une forte réflexivité sur nos pratiques de recherche, nos modes d'appréhension des matériaux et de construction de la preuve, mais également de leur restitution, tant il est vrai que pour nous, les bonnes façons de faire sont toujours ajustées à la question posée.

Notes

¹ L'ordre des auteures a été tiré au sort.

² La première enquête a été réalisée par Céline Belot pour sa thèse de doctorat (Belot, 2000), la seconde est le projet collectif *Citizens Talking About Europe* – CITAE coordonné par Sophie Duchesne et auquel Virginie Van Ingelgom a pris part en tant qu'assistante de recherche (Duchesne et al., 2013, Van Ingelgom, 2014).

³ À notre connaissance, il existe très peu de travaux portant spécifiquement sur l'analyse qualitative diachronique alors qu'elle constitue une justification essentielle à la réanalyse. Voir cependant l'article de Mike Savage qu'il qualifie lui-même d'exercice pilote (2008) ainsi que le projet *Timescape* : <http://www.timescapes.leeds.ac.uk/>

⁴ Pour une présentation plus précise des entretiens, de leur passation, des données obtenues, cf. la fin du chapitre 4 de la thèse ainsi que le volume d'annexes méthodologiques (Belot, 2000).

⁵ Les jugements profanes proposés étaient les suivants : « Moi, je n'ai pas voté Maastricht, car c'est tout pour le fric et rien pour le social » (employée, 30 ans); « Une plus grande unité dans le domaine de la défense serait une bonne chose parce qu'alors nous aurions moins de risques de nous battre entre nous » (retraité, 65 ans); « J'aime l'idée que Bruxelles établit certains principes de base en ce qui concerne les droits de l'homme et la protection de l'environnement » (institutrice, 45 ans); « Il est évident qu'à notre époque il faut être prêts à financer l'aide aux autres pays » (étudiante, 20 ans); « Pour moi, "l'Europe" signifie plus de dialogue entre les syndicats et le patronat et de meilleures conditions de travail » (professeur, 35 ans).

⁶ Certains entretiens n'ont pas été retranscrits pour des raisons de nature différente allant des problèmes techniques à une sélection opérée parmi les entretiens par manque de temps.

⁷ Plus précisément, ces représentations étaient en particulier fondées sur la croyance des enquêtés en la capacité de l'UE à correspondre dans le futur à ce qu'ils souhaitaient qu'elle devienne, autrement dit à l'adéquation qu'ils anticipaient entre l'Europe future souhaitée et l'Europe future probable. (Cf. Belot, 2000, chap.5; Belot, & Van Ingelgom, 2014).

⁸ Cf. Gabel (1998) pour un état des lieux des différentes hypothèses explicatives du soutien à l'UE dans les années 1995-2000.

⁹ Cf. Duchesne et al. (2013, p. 160-195) pour une présentation plus précise des entretiens collectifs.

¹⁰ Dans les faits, davantage d'entretiens collectifs ont été réalisés mais les groupes dits « pilotes » et les groupes dysfonctionnels n'ont pas été retenus dans le corpus final analysé.

¹¹ Les questions étaient les suivantes : Être européen, qu'est-ce que ça veut dire? / Comment répartir le pouvoir en Europe? (Nations, élus, experts, marché) / Pause : consistait en une collation visant à favoriser le processus d'interconnaissance des participants. / À qui profite l'Europe? / Pour ou contre l'entrée de la Turquie dans l'UE? / Qui parmi les partis politiques est favorable ou non à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne? (Suit une liste de partis politiques).

¹² Concernant les entretiens de Céline Belot, nous nous sommes aperçues, en composant le corpus de la réanalyse, que certains fichiers avaient été endommagés, les rendant inexploitable. Concernant les entretiens collectifs du projet CITAE, nous avons repris la sélection effectuée

par les chercheuses premières rassemblant les entretiens collectifs considérés comme les plus comparables tant sur le plan social que national (Duchesne et al., 2013).

¹³ Par exemple, si un enquêté parle en 1995 de la monnaie unique, le segment sera codé soit en futur probable (l'enquêté sait qu'il va y avoir une monnaie unique dans un futur proche), soit en futur souhaité (l'enquêté souhaite qu'une monnaie unique soit mise en place). S'il considère par exemple que l'Europe souffre d'une trop grande bureaucratie, le segment est codé « Europe présent ».

¹⁴ N = nombre de segments codés « passé », « présent », « futur probable », ou « futur souhaité ». Un segment peut être constitué d'un bout de phrase, mais aussi de plusieurs phrases à condition qu'elles portent toutes sur la même idée. Seuls les segments se rapportant à l'Europe, comprise largement, ont été ici codés.

¹⁵ Cette tradition de recherche remonte notamment aux travaux de Gabriel Almond (1950). Elle a triomphé suite au travail de Philip Converse (1964). Même si elle a été remise en question depuis, la plupart des auteurs considérant désormais que les individus sont capables d'émettre d'opinions qui relèvent d'attitudes structurées malgré leur faible niveau de connaissances, elle a longtemps perduré l'étude des opinions à l'égard de l'intégration européenne (Treiber-Reif & Schmitt, 1990).

¹⁶ L'équipe de recherche CITAE a préféré mobiliser la notion de réactions à l'intégration européenne (Duchesne et al., 2013) pour marquer une prise de distance par rapport à la littérature dite *mainstream* portant sur les attitudes des citoyens à l'égard de l'Europe. Nous partageons la position d'une nécessaire prise de distance avec cette littérature, ne serait-ce qu'en raison de l'utilisation quasi exclusive dans ce champ des données produites par la Commission européenne.

¹⁷ Pour une synthèse de la genèse et du développement des études consacrées aux attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne (voir Belot & Cautrès, 2008; Van Ingelgom, 2014, p. 17-44).

¹⁸ Cf. la recension qu'en propose Sophie Duchesne (2012).

¹⁹ Pour davantage de précisions sur la manière dont a été constitué l'échantillon de chaque enquête, se référer à l'annexe 1 de la thèse (Belot, 2000), et au chapitre 6 d'*Overlooking Europe* (Duchesne et al., 2013).

²⁰ De fait, la situation de la réanalyse est très similaire à celle d'origine de la seconde enquête comparative réalisée à partir d'entretiens collectifs. Tous les chercheurs n'étant pas présents sur tous les terrains, leur analyse première relevait de fait de l'analyse seconde partielle. Pour la première enquête, le fait que chaque entretien soit accompagné de notes de contextualisation réalisée par la chercheuse première a facilité la réappropriation et la contextualisation nécessaires à la réanalyse.

²¹ Les résultats présentés dans cette dernière partie ne portent que sur les catégories « Europe au présent » et « Europe au futur souhaité ».

²² Nous avons été particulièrement alertées sur cette nécessaire recontextualisation pour analyser les dimensions temporelles d'un phénomène dès la phase de codage des données. Notre première codeuse était une étudiante de M2 en études européennes. Son premier réflexe avait été de coder toutes les références à la monnaie unique dans les entretiens réalisés en 1995-1996 en « Europe présent », alors qu'elles relevaient d'une Europe conjuguée au futur. Elle

savait bien entendu que la monnaie unique n'avait été introduite en tant que monnaie concrète qu'en janvier 2002, mais ce savoir livresque ne s'était pas transformé en savoir pratique pour la réanalyse.

²³ Sur ce point, il nous semble qu'une des difficultés de la réanalyse, difficulté partagée pour partie avec l'analyse première, est la propension du chercheur à ne voir que ce qu'il veut voir, ce qu'il attend du terrain eu égard à ses hypothèses ou à son approche théorique. Cette difficulté est renforcée ici par le fait qu'ayant déjà toutes les deux largement sillonné les données de nos enquêtes respectives, les résultats de nos précédentes analyses étaient ce qui nous « sautait » littéralement aux yeux en premier lors de la phase de réappropriation de ces données, il nous fallait donc franchir cet obstacle!

²⁴ « *keep it same as before. What's wrong? Why we doing all these changes?* » (Mina).

²⁵ « *I think Britain should more join law with Europe than it does... It doesn't, I don't know why, it just seems as if it stands by itself* » (Jennifer).

²⁶ « *I think England needs to join up (...)* *We don't seem to be doing too well on our own (rire) so...* » (Stephanie).

²⁷ « *if Britain was part of the EU* ».

²⁸ « Robert : ***if Britain was part of the EU*** *who rules it who makes the decisions for each country who's making the decisions : who's pulling the strings. I suppose you'd have it in the votes instead of voting in England instead of voting in England you'd be voting in the European election*

Elizabeth : *Instead of voting in England*

Robert : *If England was part of the EU it...*

Brenda (à Robert) : *There wouldn't be, it wouldn't you think the government would be different. It would be run from Brussels is that what you're saying?*

Robert : *yeah*

Brenda : *And we wouldn't have our own government, is that what you're saying?*

Robert : *Well no, you would have, you'd still be England and you'd still be England and you'd still have an England parliament.*

Brenda : *Well not necessarily **if you're European.***

Robert : ***At the end of the day if you're in the EU*** *there'll be some, there will be some decisions made from Brussels or wherever, you know what I mean?* »

²⁹ « *Yes I think where the problem is, myself I would agree with the situation whereby **if Britain is to become part of the European pro**, the identity to being British isn't dead. The problem is : there is no guarantee that **once you become part** of the European bloc, the British identity isn't going to be dead. There is something that makes you feel proud to be British and you don't want to lose that whether you belong to the European pro or not* » (Sundai).

³⁰ « *well Austria had no pollution. And I think if we're all going to work together, we'll have the same policy on that, to a high standard, that would be better for everyone* » (Philip).

³¹ « *I don't really know how...what has been said in Europe about Human Rights and the protection of the environment, but I think they seem to be more concerned about it than we are in this country* » (Jonathan).

³² Afin de conforter ces premiers résultats, nos analyses porteront également dans une future publication sur la catégorie de « l'Europe probable ».

³³ « *although differences exist regarding the researcher-respondent relationship, primary and secondary analyses are more alike than not. The suitability of each approach can only be assessed in light of a particular research question* » (Bishop, 2007, p. 11).

³⁴ « *the primary/secondary debate has become a proxy for other debates : positivism/interactionism, realism / post-modernism, subjectivity / authorial authority, and even academic freedom / neomanagerialism* (Moore, 2005) » (Bishop, 2007, p. 11).

Références

- Almond, G. (1950). *The American people and foreign policy*. New York, NY : Harcourt Brace.
- Belot, C. (2000). *L'Europe en citoyenneté. Jeunes Français et Britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*. Grenoble : IEP de Grenoble.
- Belot, C. (2002). Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration européenne : Éléments d'interprétation. *Revue internationale de politique comparée*, 9, 11-29.
- Belot, C., & Cautrès, B. (2008). Opinion publique. Dans C. Belot, P. Magnette, & S. Saurugger (Éds), *Science politique de l'Union européenne* (pp. 153-174). Paris : Economica.
- Belot, C., & Van Ingelgom, V. (2014). *Re-introducing temporality as a predicting factor of citizens' attitudes towards European integration in times of crisis*. Communication présentée à la Conférence ECSA-C, Montréal, Canada.
- Bishop, L. (2007). A reflexive account of reusing qualitative data : Beyond primary/secondary dualism. *Sociological Research Online*, 12(3).
- Brugidou, M., Roux, D., & Salomon A.-C. (2005). Présentation. Dans M. Brugidou, D. Roux, & A.-C. Salomon (Éds), *L'analyse secondaire en recherche qualitative. Utopie ou perspectives nouvelles ?* Repéré à <https://reanalyse.hypotheses.org/colloque-analyse-secondaire-2005>
- Cautrès, B., & Grunberg G. (2007). Position sociale, identité nationale et attitudes à l'égard de l'Europe. Dans O. Costa, & P. Magnette (Éds), *Une Europe des élites?* (pp. 11-35). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Converse, P. (1964). The nature of belief systems in mass publics. Dans D. Apter (Éd.), *Ideology and discontent* (pp. 208-261). New York, NY : The Free Press.
- Diez Medrano, J. (2003). *Framing Europe. Attitudes to European integration in Germany, Spain and the United Kingdom*. Princeton : Princeton University Press.

- Duchesne, S. (2012). Le tournant qualitatif des travaux sur les attitudes à l'égard de l'intégration européenne : Un virage consommé. *Revue française de science politique*, 62(1), 109-114.
- Duchesne, S., Frazer, E., Haegel, F., & Van Ingelgom, V. (2013). *Citizens' reactions to European integration compared. Overlooking Europe*. London : Palgrave Macmillan.
- Duchesne, S., & Van Ingelgom, V. (2008). L'indifférence des Français et des Belges (francophones) pour leurs voisins européens : Une pièce de plus au dossier de l'absence de communauté politique européenne? *Politique européenne*, 26, 143-164.
- Gabel, M. (1998). Public support for European integration : An empirical test of five theories. *The Journal of Politics*, 60(2), 333-354.
- Garcia, G., & Van Ingelgom, V. (2010). Étudier les rapports ordinaires à l'Europe à partir de focus groupes : Une illustration des problèmes du comparatisme national en méthodologie qualitative. *Revue internationale de politique comparée*, 17, 131-163.
- Hammersley, M. (2010). Can we re-use qualitative data via secondary analysis? Notes on some terminological and substantive issues. *Sociological Research Online*, 15(1).
- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, 16, 229-247.
- Percheron, A. (1991). Les Français et l'Europe, acquiescement de façade ou adhésion véritable? *Revue française de science politique*, 41(3), 382-406.
- Ray, L. (2006). Public opinion, socialization and political communication. Dans K. E. Jorgensen, M. A. Pollack, & B. Rosamond (Éds), *Handbook of European union politics* (pp. 263-281). London : Sage.
- Savage, M. (2008). Changing social class identities in post-war Britain : Perspectives from mass-observation. *Historical Social Research*, 33(3), 46-67.
- Sniderman, P. (1998). Les nouvelles perspectives de recherche sur l'opinion publique. *Politix*, 41, 123-175.
- Treiber-Reif, H., & Schmitt, H. (1990). Structure in European attitudes [Rapport préparé pour la cellule de prospective de la Commission des Communautés Européennes]. Mannheim : ZEUS.
- Van Ingelgom, V. (2014). *Integrating indifference : A comparative, qualitative and quantitative approach to the legitimacy of European integration*. Colchester : ECPR Press.

Wessels, B. (1995). Development of support : Diffusion or demographic replacement?
Dans O. Niedermayer, & R. Sinnott (Éds), *Public opinion and internationalized governance* (pp. 105-136). Oxford : Oxford University Press.

Céline Belot est chargée de recherche CNRS au laboratoire PACTE et enseigne à Sciences-Po Grenoble. Ses travaux – qui articulent approches quantitatives et qualitatives – portent sur les jugements profanes à l'égard des objets politiques éloignés, en particulier l'Union européenne, et sur la relation entre action publique et opinion publique, notamment dans le domaine de la politique étrangère.

Virginie Van Ingelgom est chercheuse qualifiée F.R.S. – FNRS à ISPOLE et professeure à l'Université catholique de Louvain. Ses travaux portent notamment sur la question de l'indifférence et l'ambivalence des citoyens à l'égard de l'intégration européenne, sur les rapports au politique, sur le lien entre attitudes et politiques publiques et sur les enjeux méthodologiques de la comparaison qualitative comparée.